

Publié le 26 mars 2009

Trois questions à ... Jean-Claude Gaudin, sénateur-maire de Marseille

Jean-Claude Gaudin revient sur les principaux enjeux que va devoir relever la ville en matière de logements pour « doubler la construction de logements sociaux ».



Comment répondre, aujourd'hui, aux besoins de logements du plus grand nombre sur Marseille ? JC-G : Marseille est une ville en pleine mutation. Grâce à d'importantes opérations de rénovation urbaine à l'instar d'Euroméditerranée et de Marseille Grand Est, elle a su retrouver une indéniable attractivité. Pour preuve, la Cité Phocéenne a vu sa population augmenter de 6 % entre 1999 et 2006, pour atteindre 847 084 habitants. Consciente de la demande croissante, la municipalité a placé le logement parmi ses priorités depuis de nombreuses années. Lors du conseil municipal de décembre 2008, elle a d'ailleurs renouvelé et renforcé son engagement en faveur du logement. La Ville s'est notamment engagée à produire 6 000 logements neufs et rénovés par an, soit environ 12 000 habitants, ainsi que 1 500 logements sociaux chaque année. Pour favoriser cet élan, elle encourage et accompagne de nombreux projets immobiliers sur le plan du financement et des permis de construire. Comment assurer une certaine mixité sociale et une meilleure répartition des logements sociaux ou à prix maîtrisés dans les différents arrondissements de Marseille ? JC-G : La Ville de Marseille veille à respecter une mixité sociale exemplaire, en combinant des logements dans le parc locatif social, en accession à prix maîtrisé et en accession libre, sur l'ensemble du territoire communal. Dans sa délibération cadre votée en décembre dernier, le conseil municipal a réaffirmé sa solidarité en faveur des ménages modestes. Elle a ainsi renforcé son dispositif unique en France d'aide aux primo accédants. Lancé en 2007 en partenariat avec les organismes bancaires, les promoteurs immobiliers et la Caisse des dépôts, le Chèque Premier Logement permet aux Marseillais de devenir propriétaires de logements à prix maîtrisés, en bénéficiant, sous conditions de ressources, de facilités de financement. La municipalité a également doublé le rythme de la construction de logements sociaux afin de compenser la construction de logements libres, pour proposer des produits plus adaptés et moins chers. Quels sont, aujourd'hui, les grands projets d'urbanisme phares de Marseille ? J-CG : Marseille continue et rééquilibre son développement sur un axe Sud/Nord. Ainsi, au Nord, l'extension de l'Opération d'intérêt national Euroméditerranée se poursuit cette année. Près de 2 500 logements sur le premier périmètre seront disponibles d'ici à

2012 et à terme, 14 000 sur le territoire d'extension. Le chantier d'aménagement urbain Euroméditerranée transforme progressivement la façade portuaire, notamment grâce à d'importants projets d'urbanisme tels la Tour CMA CGM, la Tour SAS Suède, Euromed Center et le Silo d'Arcenc qui signeront bientôt la nouvelle « skyline » marseillaise. Dans le secteur de Bougainville, le projet d'écoquartier des Docks Libres permettra de proposer 2 000 logements supplémentaires, au cœur de commerces et de services publics et privés. A l'Est, la Vallée de l'Huveaune s'inscrit également comme l'un des nécessaires pôles de développement. Prochainement, de nouveaux équipements sportifs, commerciaux, culturels et sociaux, comme le Palais de la glace et de la glisse ou le Pôle de commerces et de loisirs de la Capelette viendront compléter les réalisations existantes dans les quartiers du Rouet et du Parc du XXVIe Centenaire. De nombreux projets se poursuivent aussi dans les Zac. Près de 3 400 logements supplémentaires sont prévus dans les Zac du Sud et de l'Est de Marseille, et 5 000 dans les Zac du Nord-Est de Marseille.

Par Marie-Anne RAMAZZINA